



*L'Association ARP NRB vous invite
à venir visiter du 15 au 23 octobre 2022
sa nouvelle exposition :*

*« Albert de Gondi et sa famille,
un siècle d'influence »*

A l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance d'Albert de Gondi, Renaissance du Patrimoine proposera du 15 au 23 octobre à la salle des Anciennes Ecuries à Noisy-le-Roi une exposition montrant la place éminente que cette famille de banquiers, originaires de Florence, a occupée dans l'histoire de la France aux XVI^e et XVII^e siècles.

C'est auprès de Catherine de Médicis, elle-même florentine, et de ses trois fils, qu'Albert de Gondi déploie ses talents de militaire, diplomate et conseiller, exerçant une influence occulte mais indéniable sur la politique du temps. Comte puis duc de Retz par son mariage, cumulant charges et honneurs, il assure également à toute sa parentèle un rôle de premier plan au plus haut sommet de l'Etat. C'est ainsi que dans le domaine religieux, son frère Pierre, puis deux de ses fils et son petit-fils, font de l'évêché de Paris, un véritable apanage pendant presque un siècle. De fait, puissants seigneurs laïcs, les Gondi, devenus Retz, sont aussi des acteurs déterminants de la Contre-Réforme catholique au XVII^e siècle.

Leur influence, renforcée par de brillantes unions leur permet un train de vie fastueux. Pour tenir leur rang ils deviennent de grands propriétaires fonciers en province et dans l'ouest parisien. Ils s'y font construire de superbes résidences, tels les châteaux de Noisy et Villepreux, qui témoignent d'une heureuse synthèse entre influences italiennes et tradition française, et contribuent à l'évolution de l'architecture en France à la fin du XVI^e siècle.

Enfin certains de leurs membres ont aussi brillé dans le domaine des lettres. Claude-Catherine de Dampierre, l'épouse d'Albert, était réputée pour son érudition. Son petit-fils, Jean-François Paul, « le cardinal de Retz » a laissé des « Mémoires » qui ont pérennisé jusqu'à nous le nom de Retz. Un patronyme qui finit - après celui de Gondi ! - par disparaître au XVIII^e siècle, faute d'héritiers mâles, quand ce ne sont pas les difficultés financières qui obligent les familles à se défaire de leur patrimoine, à l'exception du duché de Retz.

Site internet : WWW.renaissancedupatrimoine.com, Email : contact@renaissancedupatrimoine.com

